

LA NECESSITE D'INSTAURER UN POUVOIR COMMUN

si on veut échapper à (la crainte, et au risque) de la mort violente, il faut s'attaquer à la cause du mal : il faut donc limiter la liberté et/ ou le droit illimités, EN VUE de vivre en paix et en sécurité, et de satisfaire ainsi notre désir ultime (finalité de l'Etat : le « bien public » certes mais POUR garantir notre bonheur individuel)

Premier moyen (prescrit par la raison) :
passer des conventions, des contrats entre nous, qui stipuleraient la clause suivante : « *je te promets de ne rien faire qui aille contre ta liberté, à condition que tu fasses de même* »

Seul moyen : recourir non plus seulement à la raison mais à la passion fondamentale (peur de la mort violente), c'est-à-dire, instituer une puissance suffisamment terrifiante qui vous fasse suffisamment peur : **abandonner tous ses droits et libertés à un seul, qui devra être hors contrat**

POURQUOI HORS CONTRAT ?

Problème : aucune garantie que tout le monde les respectera ; une convention peut toujours être rompue (cf. nature humaine) ; si vous n'avez pas suffisamment peur, vous ne respecterez ni vos promesses, ni la loi de nature

- s'il avait passé un contrat avec vous, vous n'auriez pas suffisamment peur de lui, et vous pourriez notamment rompre vos conventions quand vous estimeriez que c'est « bien » pour vous

- qui serait chargé de régler les litiges entre lui et vous ?
- qui le forcerait à respecter sa promesse ?
- il ne serait pas le plus fort car il faudrait quelqu'un au-dessus de lui, et encore quelqu'un au-dessus, etc.

Problème : n'est-ce pas un échange complètement irrationnel donc sans fondement ? n'a-t-on pas en effet fait un échange de notre liberté contre notre sécurité ? « pacte de soumission » ?